



Transport de marchandises dangereuses de la classe 7

Notifications d'événements 2017

Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017 1

FANC
federal agency for nuclear control

Obligations

- **ADR Chapitre 1.8.5: Déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses**

Si un accident ou un incident grave se produit lors du chargement, du remplissage, du transport ou du déchargement de marchandises dangereuses sur le territoire d'une Partie contractante, le chargeur, le remplisseur, le transporteur ou le destinataire, doivent respectivement s'assurer qu'un rapport établi selon le modèle prescrit au 1.8.5.4 soit soumis à l'autorité compétente de la Partie contractante concernée dans un délai d'un mois après que l'événement s'est produit.

- **AR du 22/10/2017, art. 136 et 137: Notifications des événements à impact potentiel sur le sûreté du transport de marchandises dangereuses de la classe 7**

Article 136: Tout événement survenant lors du transport de marchandises dangereuses de la classe 7, et susceptible d'avoir un impact sur sa sûreté, doit être notifié à l'Agence suivant les modalités arrêtées par l'Agence.

Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017 2

FANC
federal agency for nuclear control

Comment ?

- **Notification initiale**
 - *Dès que possible, au plus tard dans les 24 heures, après l'événement ou après la constatation*
- **Rapport détaillé**
 - *Maximum 1 mois après l'événement ou la constatation*
- transport@fanc.fgov.be
- **Formulaires standards**
 - *Seront téléchargeables sur le site internet de l'AFCN*

Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017

3

FANC
federal agency for nuclear control

Evénements 2017

99 événements en 2017 rapportés par :

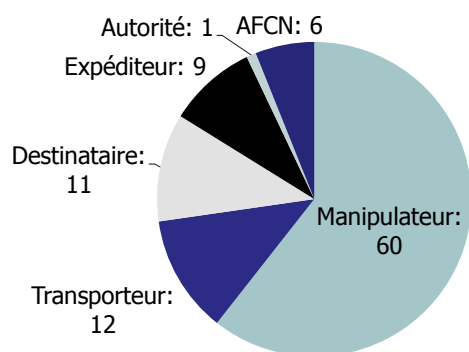
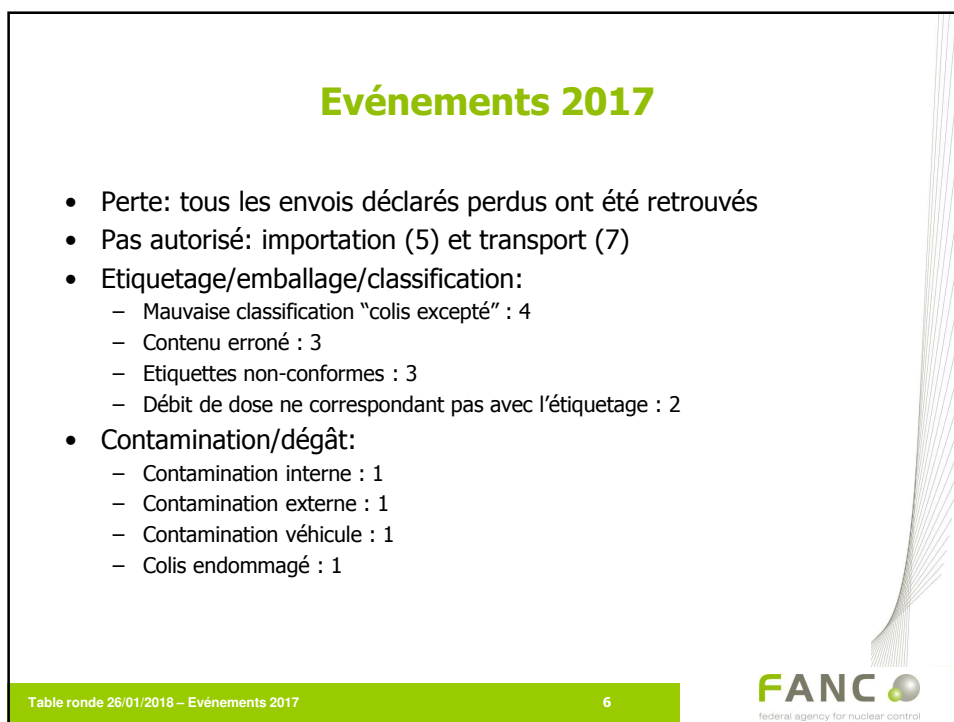
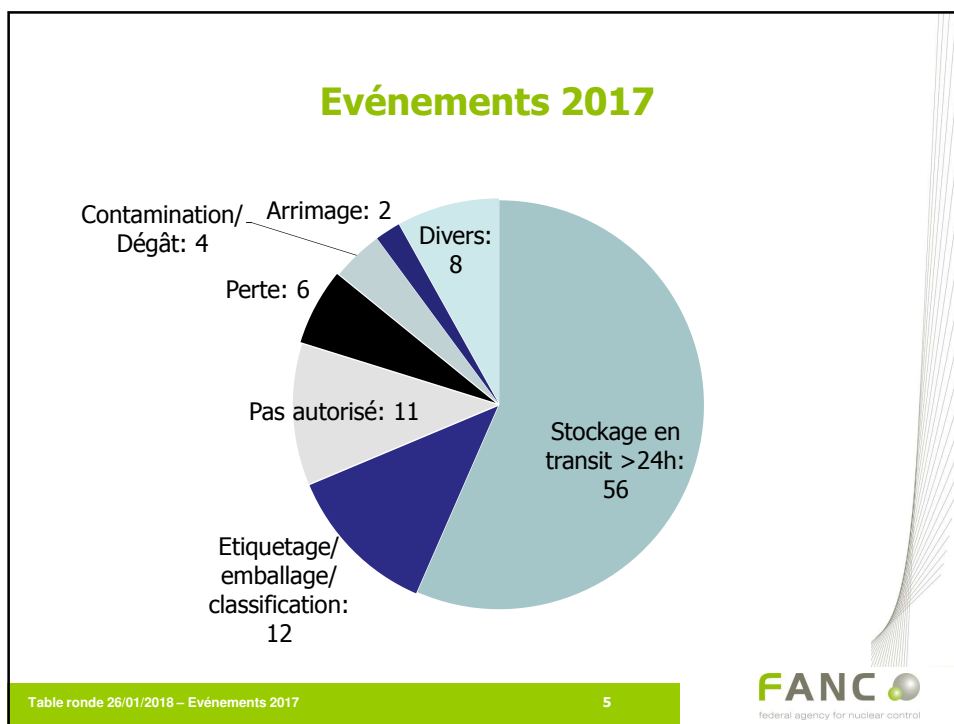


Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017

4

FANC
federal agency for nuclear control



Événements 2017

Classification:

- Anomalie: écart par rapport aux bonnes pratiques ou au système de gestion
- Non-conformité: non-respect d'une exigence réglementaire ou autre (p. ex. : système de gestion ...)
- Incident: événement, qui si il n'avait pas été maîtrisé, aurait pu avoir des conséquences radiologiques pour la population, les travailleurs ou l'environnement
- Accident: événement qui a des conséquences radiologiques pour la population, les travailleurs ou l'environnement

Classification

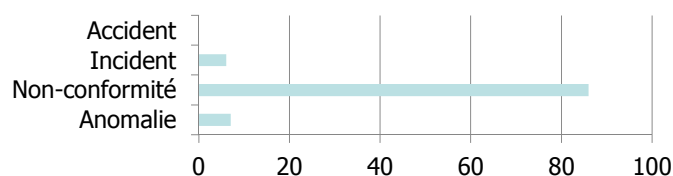


Table ronde 26/01/2018 – Événements 2017

7

FANC
federal agency for nuclear control

Événements 2017

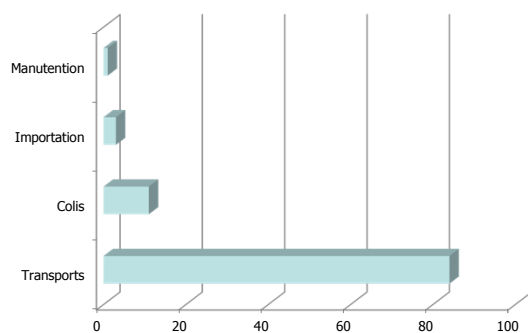


Table ronde 26/01/2018 – Événements 2017

8

FANC
federal agency for nuclear control

Transport via le tunnel Liefkenshoek

- Obligation de notification
 - Tous les transports appartenant aux groupes UN 3 et 4
 - Tous les transports qui se déroulent en convoi, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent
 - 24 heures à l'avance
 - info@liefkenshoektunnel.be
 - Seulement les informations suivantes : date de transport, plage horaire, nombre de camions, numéro d'urgence du transporteur

Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017

9

FANC
federal agency for nuclear control

Transport via le tunnel Liefkenshoek



Table ronde 26/01/2018 – Evénements 2017

10

FANC
federal agency for nuclear control

Transport via le tunnel Liefkenshoek

- Consignes de sécurité
 - Utilisation de préférence de la bande numéro 1 (à droite)
 - Lors d'un transport en convoi:
 - Le véhicule d'escorte doit rouler à l'arrière
 - Ne pas attendre les autres véhicules après le péage; continuer à rouler tranquillement
 - Si plusieurs convois (avec plus de 6 véhicules): laisser au moins quinze minutes entre les arrivées des différents convois

Q & A

